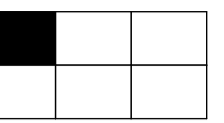


Sweet home Alaplatta

Concours EMS St-François



Plan de situation
1-500

Concept

La parcelle est entièrement valorisée. Les quatre bâtiments s'ouvrent sur leurs jardins. Les notions d'accès, de lumière, de verdure, de convivialité, de confort, de qualité de vie et d'efficacité médicale, sont au centre de la réflexion du projet.

Celui-ci organise le programme du nouvel EMS au sein d'un **bâtiment compact**, avec une **emprise au sol minimale** laissant ainsi un maximum d'espace extérieur de **pleine terre**, permettant la plantation d'arbres et la création d'**îlots de fraîcheur**.

Le nouvel EMS est lié aux bâtiments de St-François et de Ste-Claire par un **espace transversal, lieu de rendez-vous et de détente, mais aussi de circulation pour tous les usagers avec des entrées au sud, à l'ouest et au nord**. Cet étage de liaison, bas, transparent et ouvert sur les jardins, se prolonge au nord par un **avant-toit accueillant**. Il crée un **axe clair et linéaire** qui facilite les déplacements et l'orientation en reliant les différents corps de bâtiments.

La réflexion porte également sur le **confort des chambres** avec les généreux vitrages qui permettent, lorsque l'on ouvre la porte-fenêtre, de se sentir comme sur son balcon à la maison.

Volumétrie & Implantation

L'un des enjeux du projet est d'intégrer le nouveau volume au sein d'un environnement de quartier aux densités de construction variables : la forme allongée du nouveau bâtiment, et son implantation parallèle à la pente, avec sa hauteur mesurée, répondent aux volumétries des EMS existants au nord et des immeubles d'habitations alentours. D'autre part, sa façade vivante, en zigzags et en décrochés, s'inspirant des volumes présents sur le site, adoucit la différence d'échelle avec la rangée d'habitations individuelles caractérisant la frange sud du site.

Le projet réussit à maîtriser l'équilibre entre deux objectifs apparemment antagonistes : **créer un nouveau volume au gabarit fin qui permette une emprise au sol minimale, tout en intégrant, au centre des unités de vie, de généreux espaces fédérateurs ouvrant sur des vues intérieures et extérieures.**

Accès

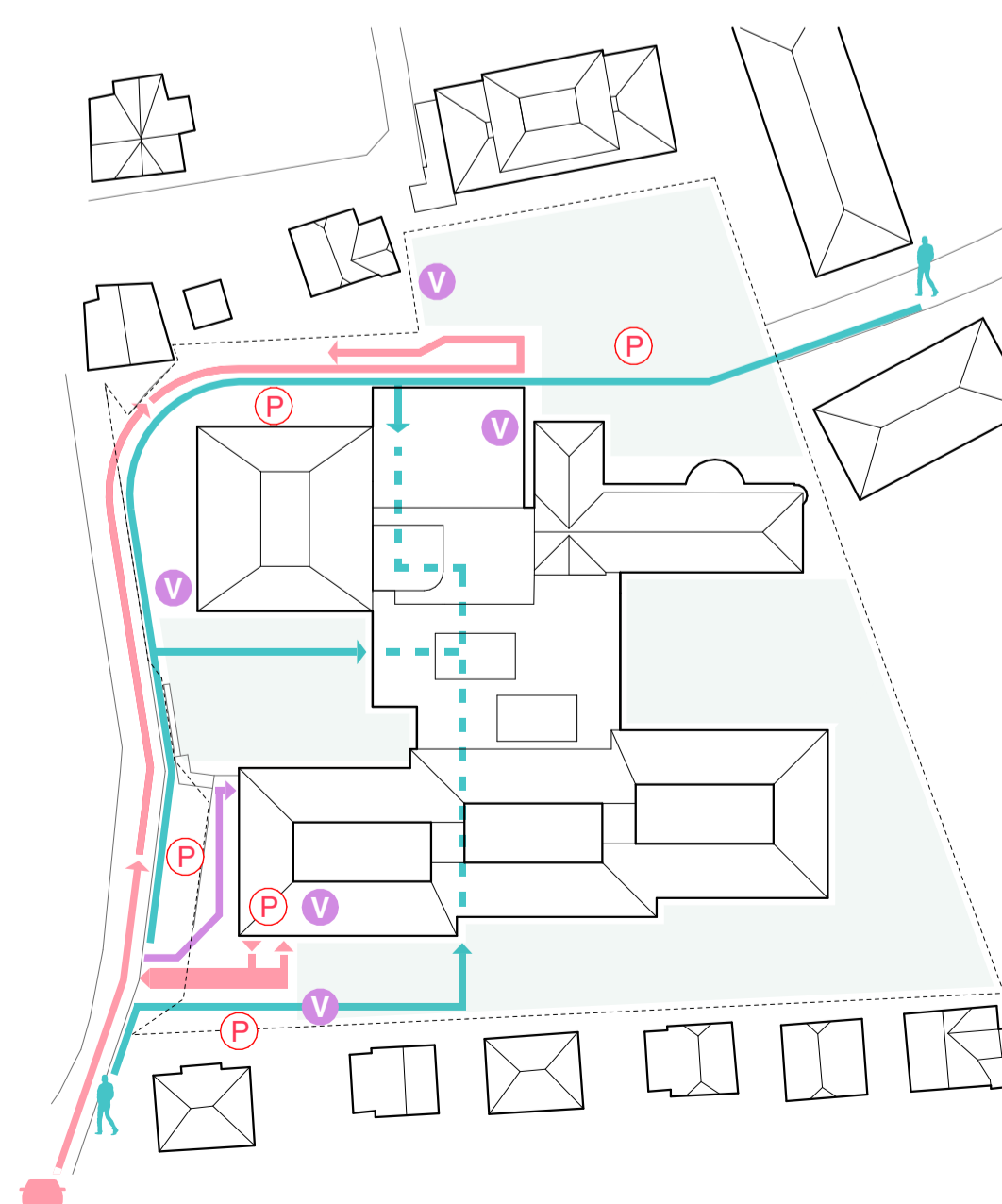
Le complexe s'organise autour de 3 points d'accès :

- L'entrée sud débouche sur un sas accueillant la nouvelle réception. Depuis cet espace, l'accès est aisé à la cafétéria, ainsi qu'aux étages supérieurs – soit par les ascenseurs, soit par le grand escalier. La **générosité des relations horizontales** laisse imaginer une **fluidité des déplacements aux heures d'affluence**.
- L'entrée ouest, accessible en traversant le nouveau parvis d'entrée ouvert sur la rue du Vieux-Moulin, est directement en lien avec la cafétéria. Celle-ci, située au croisement des chemins, **incarne le nouveau point de rencontre** tant pour les usagers du complexe que pour les habitants du quartier.
- L'entrée nord, améliorée d'un grand couvert, permet une **dépose abritée pour les résidents et les ambulances**. Cette entrée permet un accès facilité aux EMS existants et s'ouvre directement sur l'axe transversal menant à la cafétéria et liant les différentes entrées. Il est ainsi aisé de s'orienter ou de passer d'un corps de bâtiment à l'autre.

Afin de limiter au maximum les mouvements de véhicules sur le site, la rampe d'accès au parking souterrain est placée en limite sud-ouest du site. Au premier sous-sol du parking, **des places de dépôt-minute sont aménagées directement à proximité des distributions verticales** menant à la réception, aux étages du nouvel EMS, à la cafétéria et aux bâtiments des EMS existants.

Les **livraisons**, quant à elles, se font par le passage longeant la façade ouest du nouveau bâtiment. La zone de déchargement débouche sur **une circulation indépendante, ne croisant jamais la circulation des résidents**. Celui-ci dessert les espaces de stockages, la buanderie, la cuisine et la liaison avec les sous-sols des bâtiments existants. En cas de nécessité, ce passage peut également être utilisé par les ambulances.

- Accès piétons
- Accès voitures
- Ⓟ Parking
- Ⓥ Parking vélos
- Livraisons



Organisation & Programme

Le rez-de-chaussée inférieur accueille la réception et les espaces administratifs. Pour les résidents, c'est à cet étage que se trouvent les espaces de soins, comme le local bien-être et le salon de coiffure, mais également la **salle à manger qui s'ouvre avec générosité sur les jardins**. La face nord de l'étage accueille les espaces servants comme la cuisine et la buanderie et sont directement liés avec les zones de services situées dans les sous-sols des EMS existants.

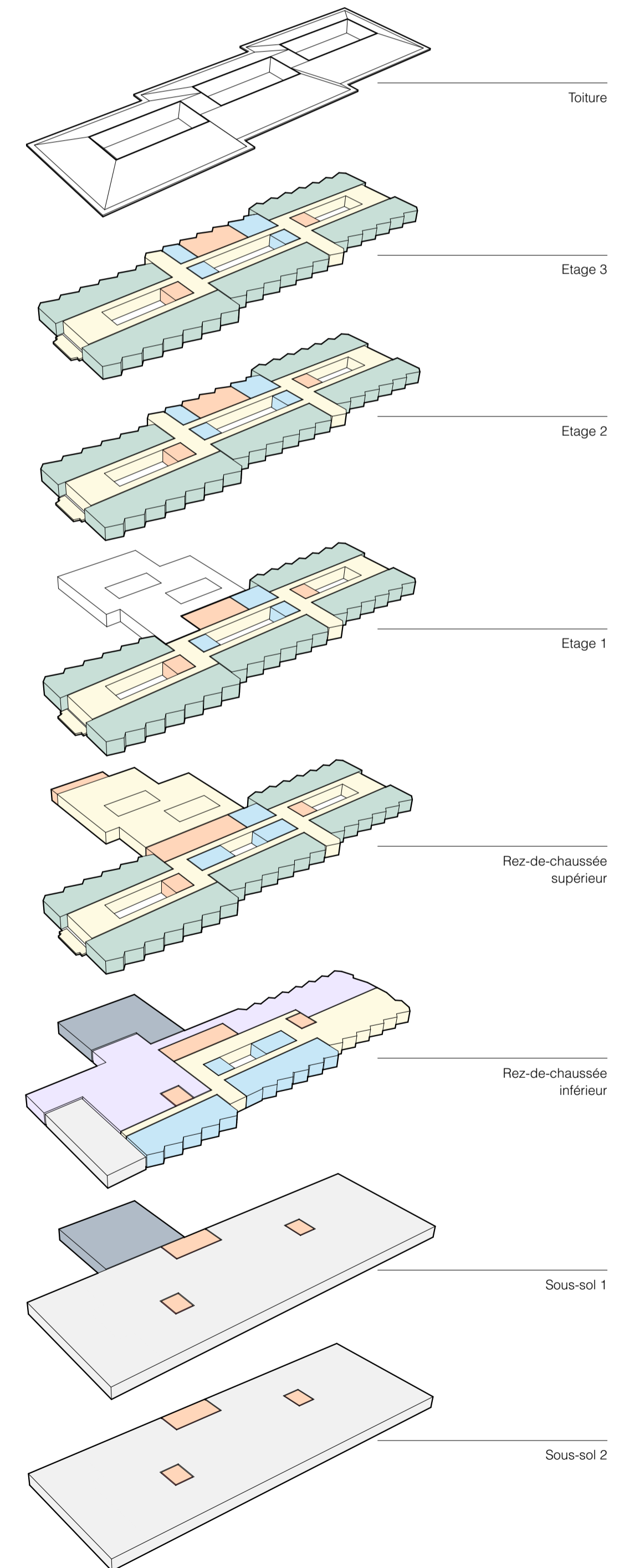
Directement face à l'entrée du rez-de-chaussée inférieur, un **espace en double hauteur abritant un large escalier crée un lien visuel avec la cafétéria** se trouvant à l'étage supérieur. Cette clarté de la circulation participe à fournir un sentiment de **fluidité de l'espace**. Le patio amène de la lumière zénithale et propose un espace de verdure intérieur tout en offrant des vues croisées sur les ascenseurs.

Le **rez inférieur est en lien direct avec l'extérieur**. La vie dans le parc est accessible par les larges ouvertures de la salle à manger qui se prolonge par une terrasse. L'avant-toit au-dessus de l'entrée, visible depuis la rue, invite le visiteur.

Les 4 étages supérieurs abritent chacun 2 unités de 16 chambres fonctionnant ensemble d'un point de vue opérationnel. Les bureaux des soins sont placés à l'entrée des étages, à proximité des ascenseurs, bénéficiant d'une large vue et permettant une surveillance passive optimale.

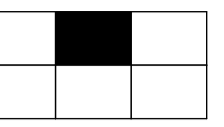
Chaque étage s'ouvre sur 3 patios qui amènent de la lumière naturelle, créent des liens visuels entre les étages et optimisent la qualité des espaces de déambulation. Les salles de séjours principales sont placées à chaque extrémité du système avec une ouverture et une **vue hautement qualitative sur le grand paysage et les châteaux**. D'autres lieux de rencontre plus intimes sont organisés à chaque étage, **amenant une variété d'ambiances et de relations à l'extérieur**.

- Chambres
- Soins / Administration
- Espaces communs
- Circulation verticale
- Locaux techniques / Dépôts / Abris
- Services
- Parking



Sweet home Alaplatta

Concours EMS St-François



Aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs jouent un rôle fondamental dans le nouveau cadre de vie des résidents. Chaque sous-espace est caractérisé par une ambiance qui lui est propre. **Véritables îlots de fraîcheur, ils sont conçus comme des outils qui accompagnent les personnes âgées et préviennent leur perte d'autonomie.**

À l'ouest du site, les visiteurs sont accueillis par le nouveau Parvis d'entrée. Majoritairement perméable et arboré (revêtement en argilo-calcaire et grands arbres existants conservés), il abrite un mobilier adapté avec des bancs, une fontaine, des arceaux à vélos et un kiosque permettant de s'abriter du vent. De généreux massifs plantés de fougères, d'hortensias et d'hostas accompagnent la promenade des résidents et du public.

Le parvis d'entrée constitue un espace public unificateur à l'ombre des grands arbres et, en offrant une transition aisée entre la rue du Vieux-Moulin et la nouvelle cafétéria, invite les habitants du quartier à investir et à faire vivre le lieu.

Espace charnière des interactions sociales du complexe, la cafétéria est coiffée d'une **Toiture hortithérapeutique végétalisée**. Les résidents peuvent s'adonner au jardinage grâce à des bacs potagers adaptés. Cette activité permet de prévenir la perte d'autonomie de nos aînés tout en activant le travail des sens (toucher, odorat, goût etc.). La toiture, accessible depuis les bâtiments existants, peut également servir d'espace de mouvement pour les ergothérapeutes.

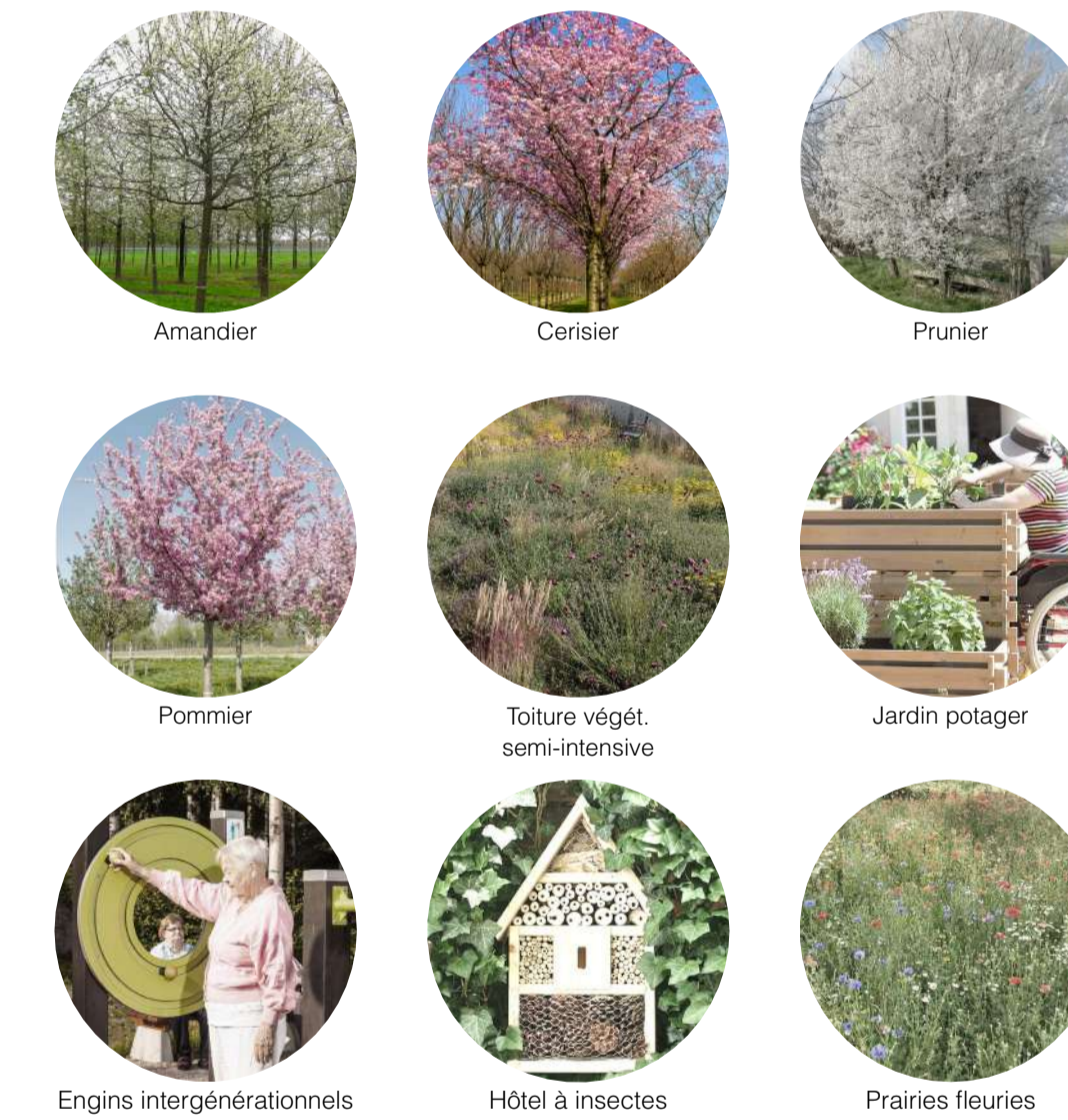
Par son architecture basse et transparente, la cafétéria centrale relie le parvis d'entrée au Jardin-Terrasse situé à l'est. Offrant une large terrasse équipée de tables et de parasols, ce nouvel espace, à l'abri du vent, ouvert sur le grand paysage, propose des cheminements organiques dédiés à la promenade et au travail de la motricité.

A l'ombre de nombreux sujets arborés, des haltes sont aménagées avec des bancs adaptés aux besoins des résidents.

Les cheminements se poursuivent au sud avec le Parcours des 5 sens qui se déploie le long des flancs est et sud du périmètre. Ce parcours, sécurisé et adapté aux personnes âgées, favorise considérablement l'activité physique et psychique des résidents. Il est ponctué d'arbres odorants et d'arbustes fruitiers mellifères (amandiers, abricotiers, pruniers, framboisiers, etc.) **précisément choisis pour leur floraison printanière**. Des hôtels à insectes et des aménagements destinés à la faune sont disséminés sur le parcours.

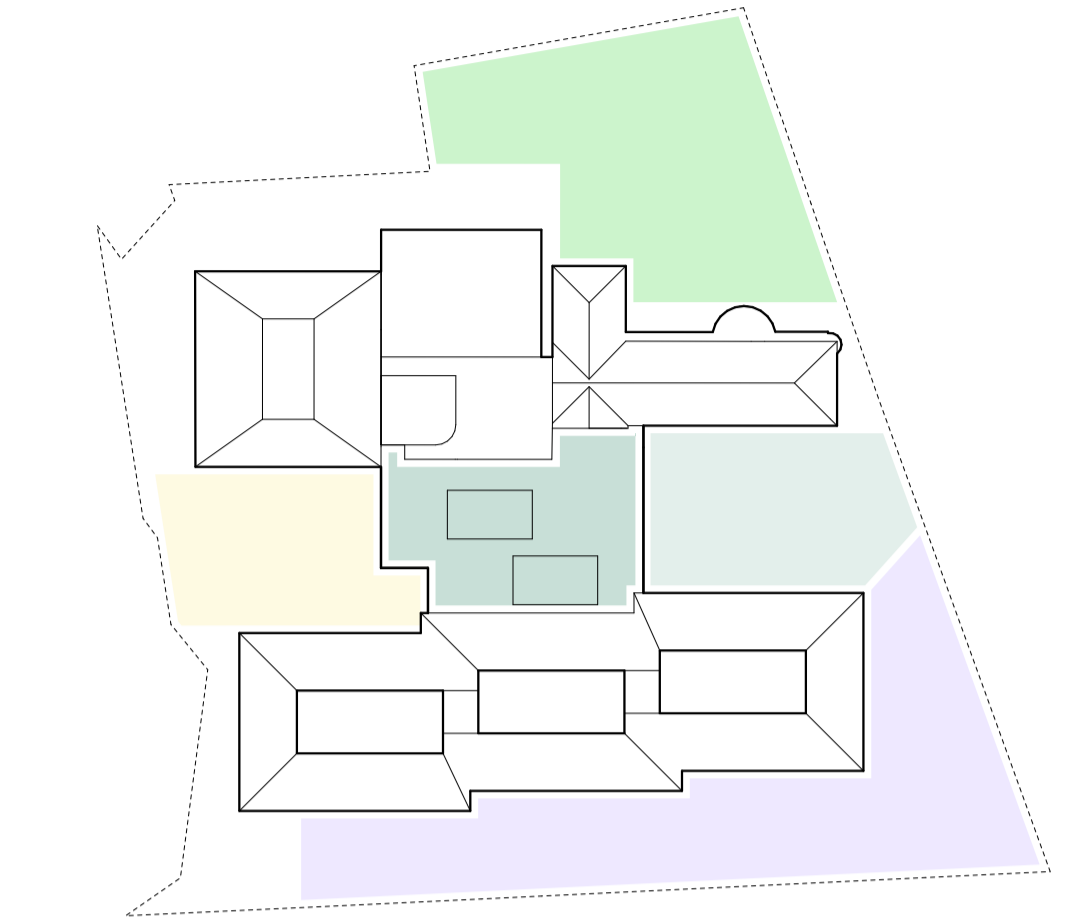
Depuis le Jardin-Terrasse, la partie nord du site est facilement accessible. Les érables trident, actuellement plantés sur le parking sud du site, y sont transplantés et forment une nouvelle petite forêt, améliorant ainsi grandement la qualité de vie des résidents de Ste-Catherine tout en offrant un lieu à l'ombrage bénéfique, un vrai îlot de fraîcheur pour le quartier.

Espace largement planté, ce **Parc inter-générationnel** devient le nouveau point de convergence du quartier, où l'on joue (jeux pour enfants et dispositifs de parcours pour adultes et résidents, jeux d'échecs, fontaine, pétanque) et où l'on se délasse (bancs, vastes parterres engazonnés propices aux haltes). Le trafic motorisé n'est pas mis au ban, mais s'insère astucieusement dans le nouvel espace public – notamment grâce à la réutilisation des revêtements en grilles-gazon du parking sud.



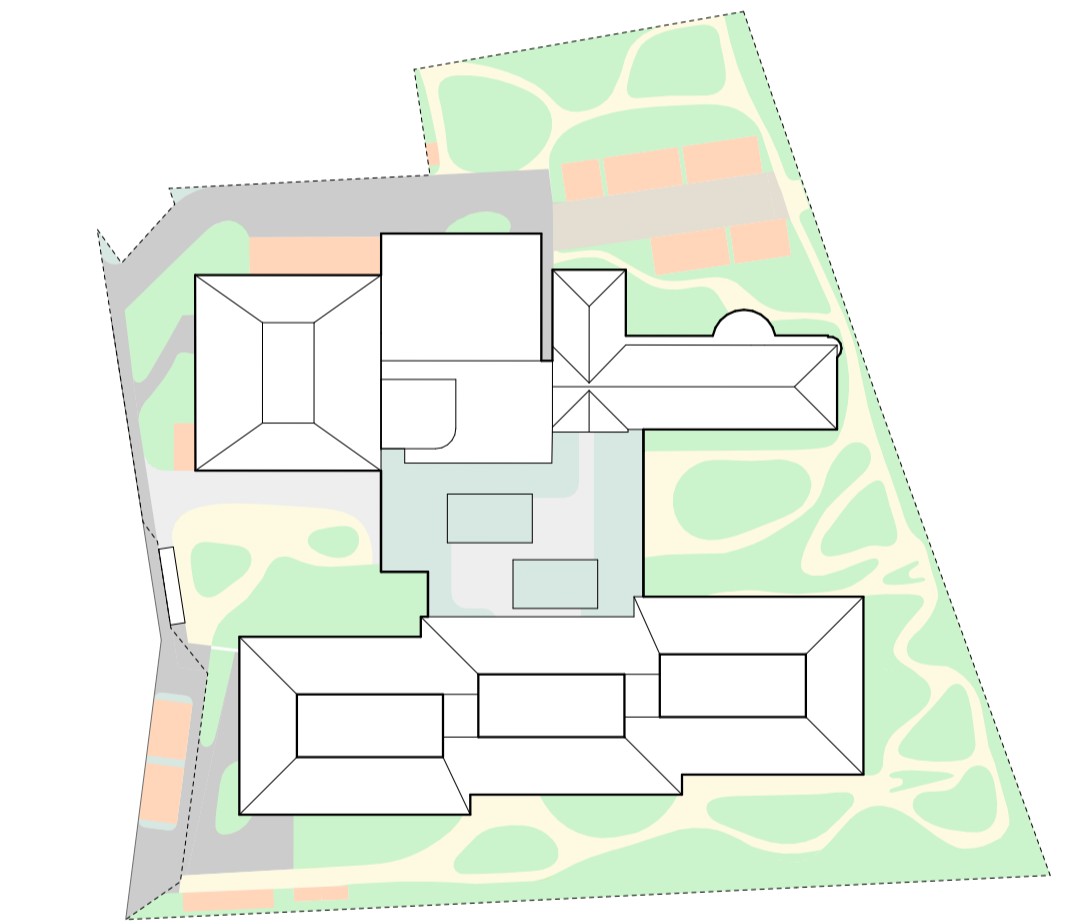
Types de jardin

- Parvis d'entrée
- Parc intergénérationnel
- Parcours des 5 sens
- Toiture végétalisée
- Jardin de contemplation



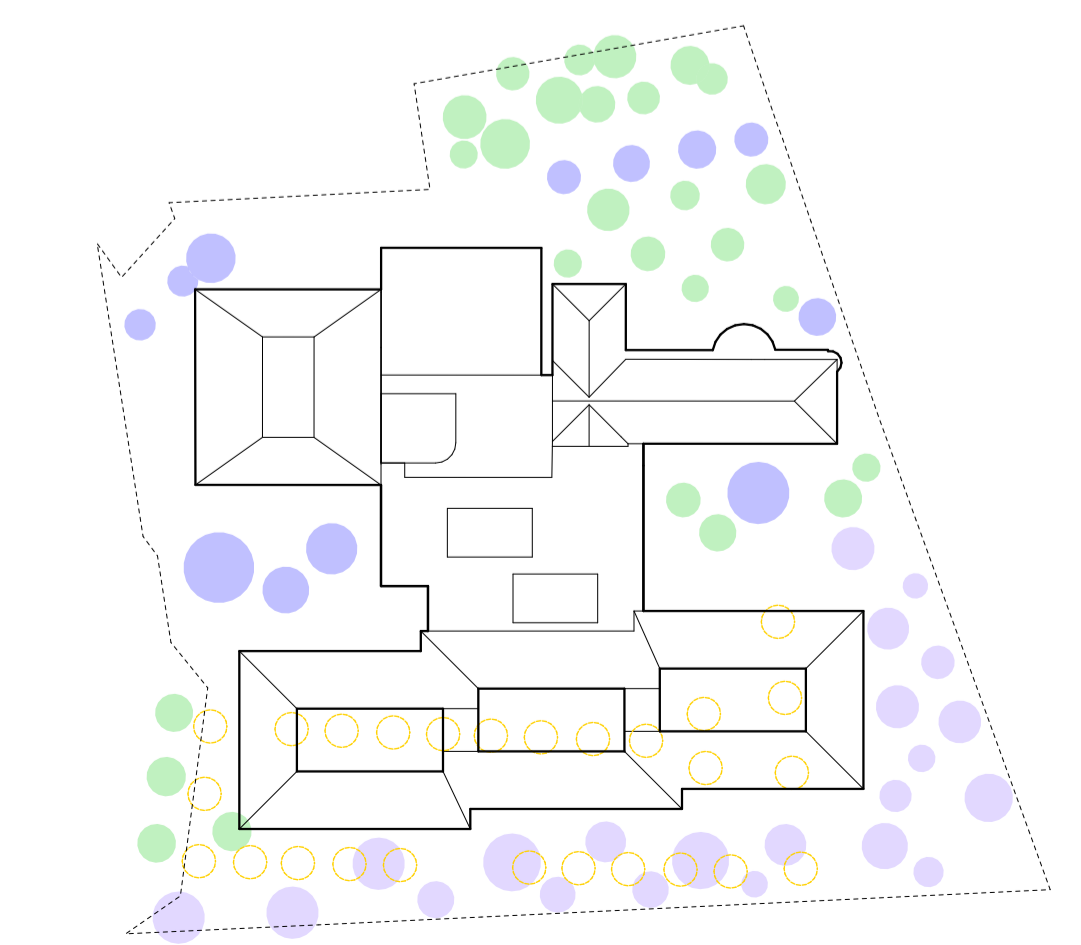
Revêtements - Surfaces perméables

- Gazon fleuri - 3272 m²
- Pierres naturelles de St-Léonard - 351 m²
- Toiture végétalisée - 547 m²
- Enrobé bitumineux drainant - 809 m²
- Argilo-calcaire - 1230 m²
- Pavés-gazon - 437 m² (récupérés du parking sud)
- Gravier stabilisé - 193 m²



58 Arbres

- 26 érables trident - récupérés du parking sud
- 20 arbres fruitiers
- Érables trident à leur emplacement actuel
- 12 arbres existants



Sweet home Alaplatta

Concours EMS St-François



Construction mixte bois/béton

Une réflexion sur le mode constructif a été menée afin d'optimiser l'aspect durable – que ce soit à la construction, comme durant l'exploitation du bâtiment ou lors de sa reconversion en fin de vie.

Du point de vue structurel, l'ouvrage est composé de cinq niveaux en bois, posés sur un socle de deux niveaux en béton armé (béton ciment décarboné H-IONA). À l'interface, une dalle épaisse assure la répartition des efforts, la trame porteuse entre les étages et le parking n'étant pas superposée.

Pour les étages, suivant un besoin d'efficacité, de flexibilité et de confort d'utilisation, le système constructif suit le principe poteaux/poutres en bois – la qualité, la pérennité et l'impact environnemental favorable des matériaux y sont recherchés. Une réelle économie de matière est garantie par le recours à des porteurs ponctuels et l'utilisation de bois indigène valorise l'économie circulaire, locale et en circuit court.

La stabilisation horizontale de l'ouvrage, notamment en cas de séisme, est assurée par trois noyaux en béton (abritant la cage d'ascenseur et les deux escaliers de secours), continus sur toute la hauteur du bâtiment. Il s'agit par ailleurs d'un matériau incombustible et parfaitement adapté aux voies d'évacuation.

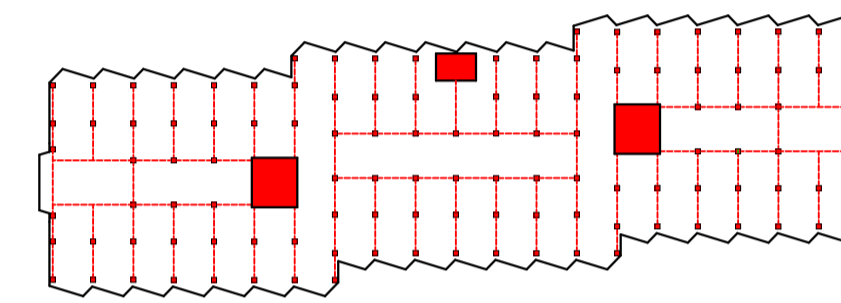
Les planchers sont en dalles de bois massif. La façade est constituée d'éléments préfabriqués qui viennent se fixer à la construction primaire. L'ossature des cloisons intérieures est également préfabriquée. Ce mode constructif, particulièrement pertinent pour ce projet qui présente une grande régularité en plan, limite le temps et les coûts de montage sur le site, ainsi que les nuisances de chantier.

Le principe poteaux / dalles répond parfaitement aux besoins évolutifs inhérents à un EMS, en permettant une certaine modularité dans la distribution et la transformation des locaux.

Enfin, la séparation des systèmes constructifs minimise fortement l'impact environnemental lors d'une éventuelle déconstruction de l'ouvrage. Certaines parties d'ouvrage pourront ainsi être réutilisées ou recyclées.

Structure porteuse

Esquisse du système de contreventements parasismiques : poteaux et dalles ainsi que les noyaux verticaux.



Développement durable

Le processus de construction réduit les émissions de carbone en favorisant les circuits courts. Le bois utilisé pour l'ossature, de petite section, est sourcé dans la région de Sion et par les entreprises régionales. Les agrégats du béton bas carbone proviennent également de la région (Rhône). La terre, excavée sur le site durant le chantier, est analysée afin de déterminer son potentiel de réutilisation, par exemple sous la forme d'enduits ou de chapes de terre.

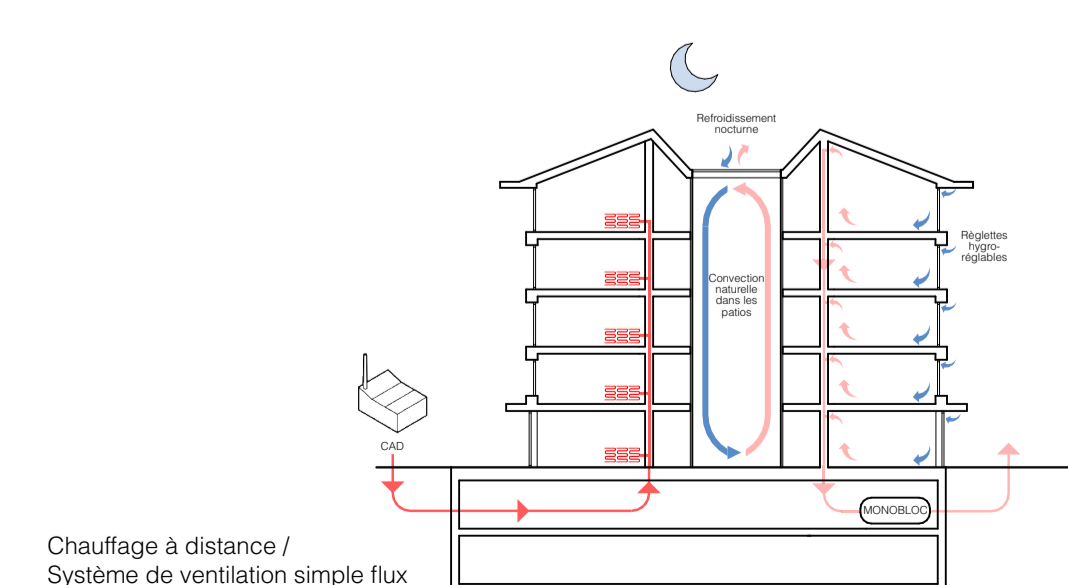
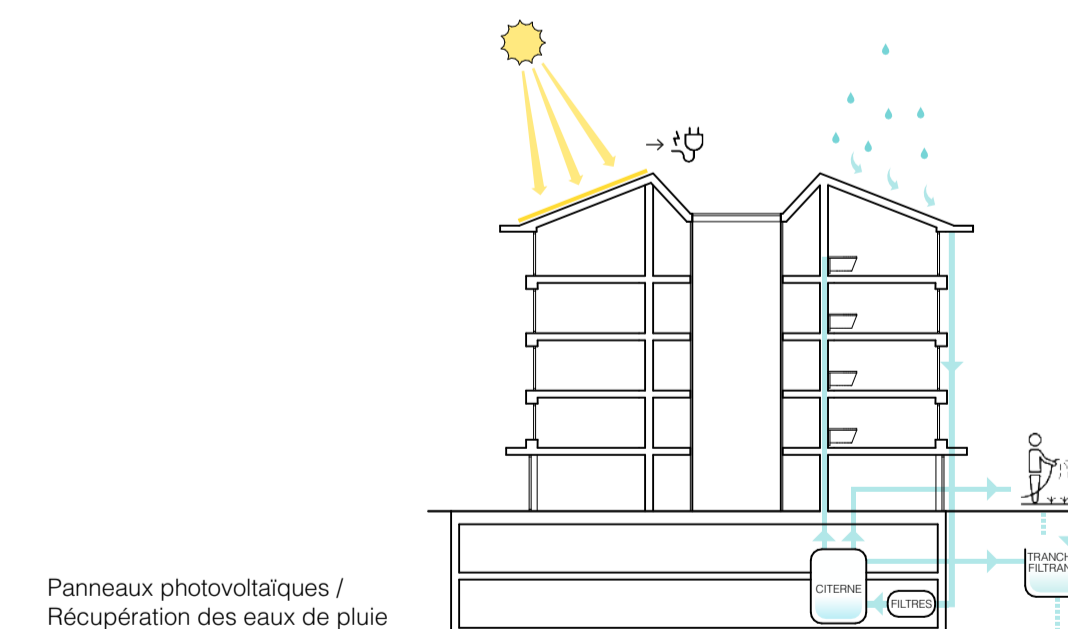
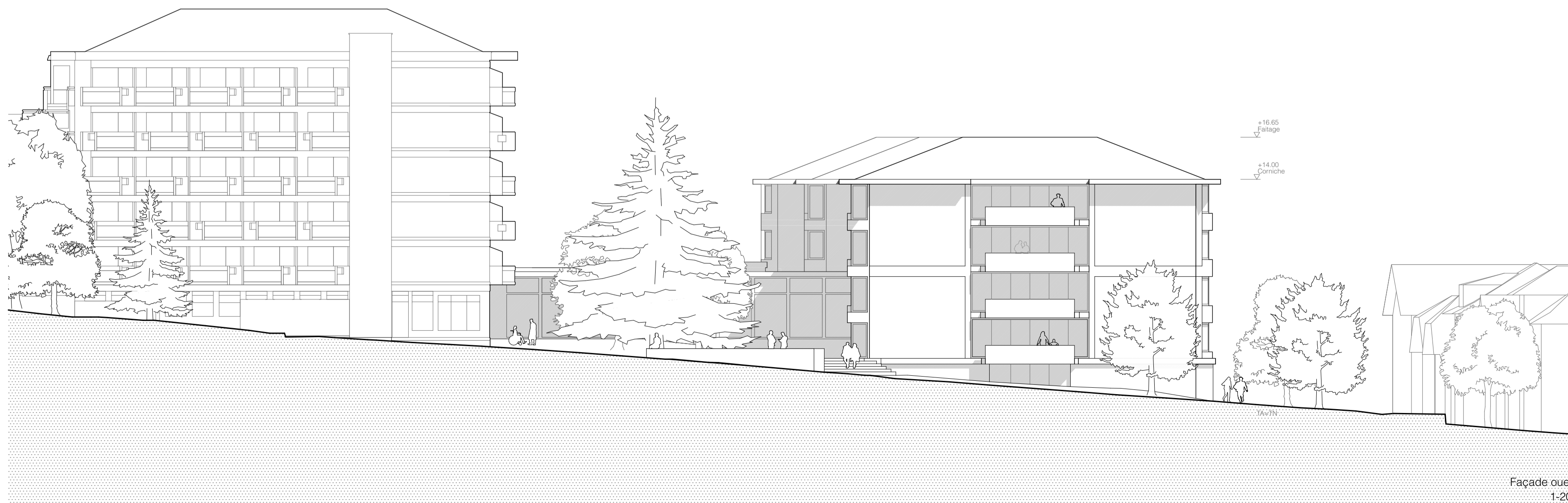
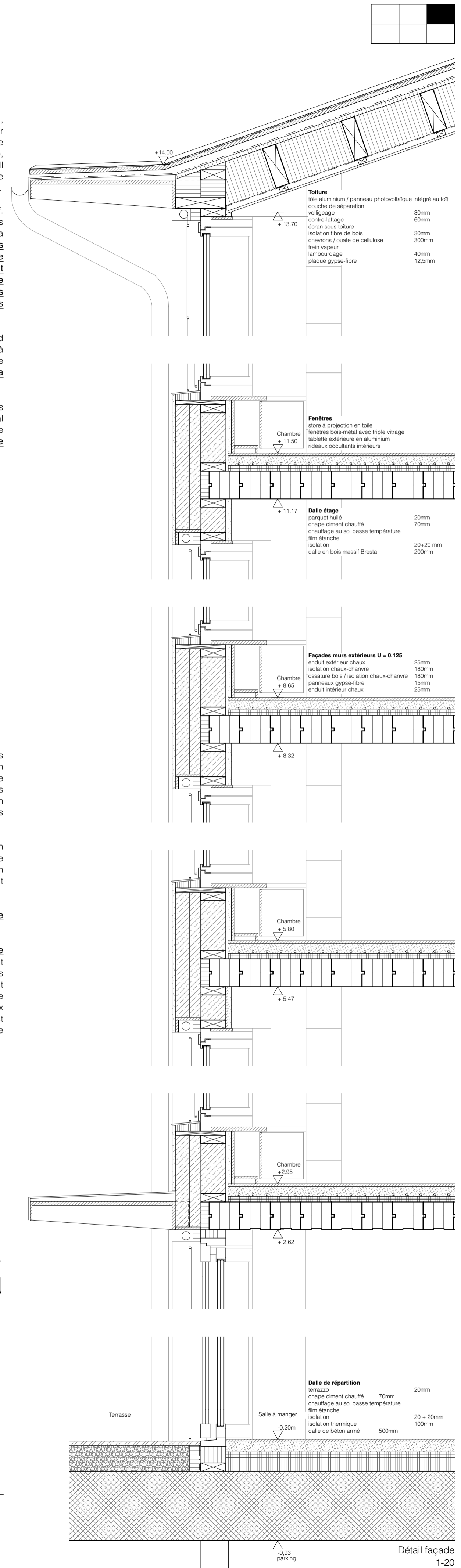
À l'exploitation, le bâtiment est conçu comme une machine autonome qui exploite les ressources locales et les éléments naturels : l'eau de pluie est récupérée pour le nettoyage, les sanitaires et l'arrosage des plantes. Le soleil garantit une importante production énergétique, grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits. Le chauffage est assuré par l'installation de production de chaleur à distance (CAD), elle-même alimentée par la valorisation de la biomasse régionale. Quant à la ventilation, le bâtiment est équipé d'un système de simple flux.

Des régléttes hygro-réglables dans les cadres des fenêtres laissent entrer l'air tandis qu'un monobloc installé dans les sous-sols aspire l'air vicié depuis les sanitaires et cuisinettes d'étage. Une étude sera réalisée afin d'optimiser l'utilisation des patios dans les principes de ventilation.

Les matériaux biosourcés – comme l'isolation en chaux-chanvre pour les façades et en ouate de cellulose pour la toiture – favorisent un climat intérieur adapté, avec humidité et température optimales et confortables.

Le bâtiment atteint les valeurs fixées par le label CECBA/A.

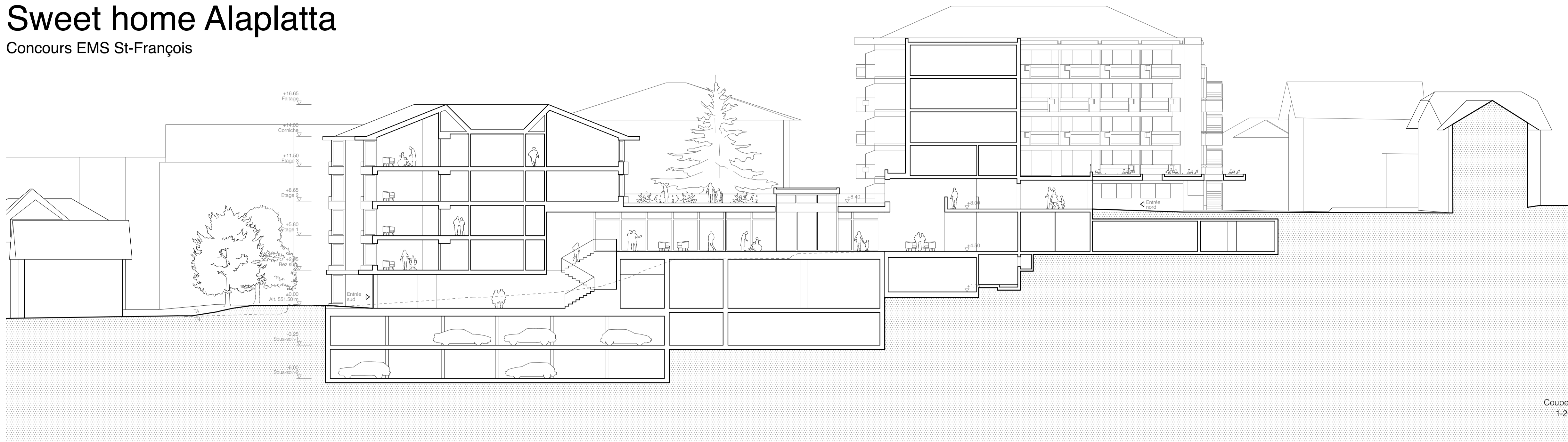
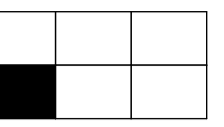
Afin de bénéficier d'une lumière naturelle optimale en toute saison, les façades sont munies de larges ouvertures. Pour protéger les pièces orientées au sud d'un ensoleillement excessif en été, les fenêtres sont munies de stores et doublées par des rideaux obscurcissant. L'efficacité énergétique est optimisée, tout en créant un jeu d'ombres et de lumière.



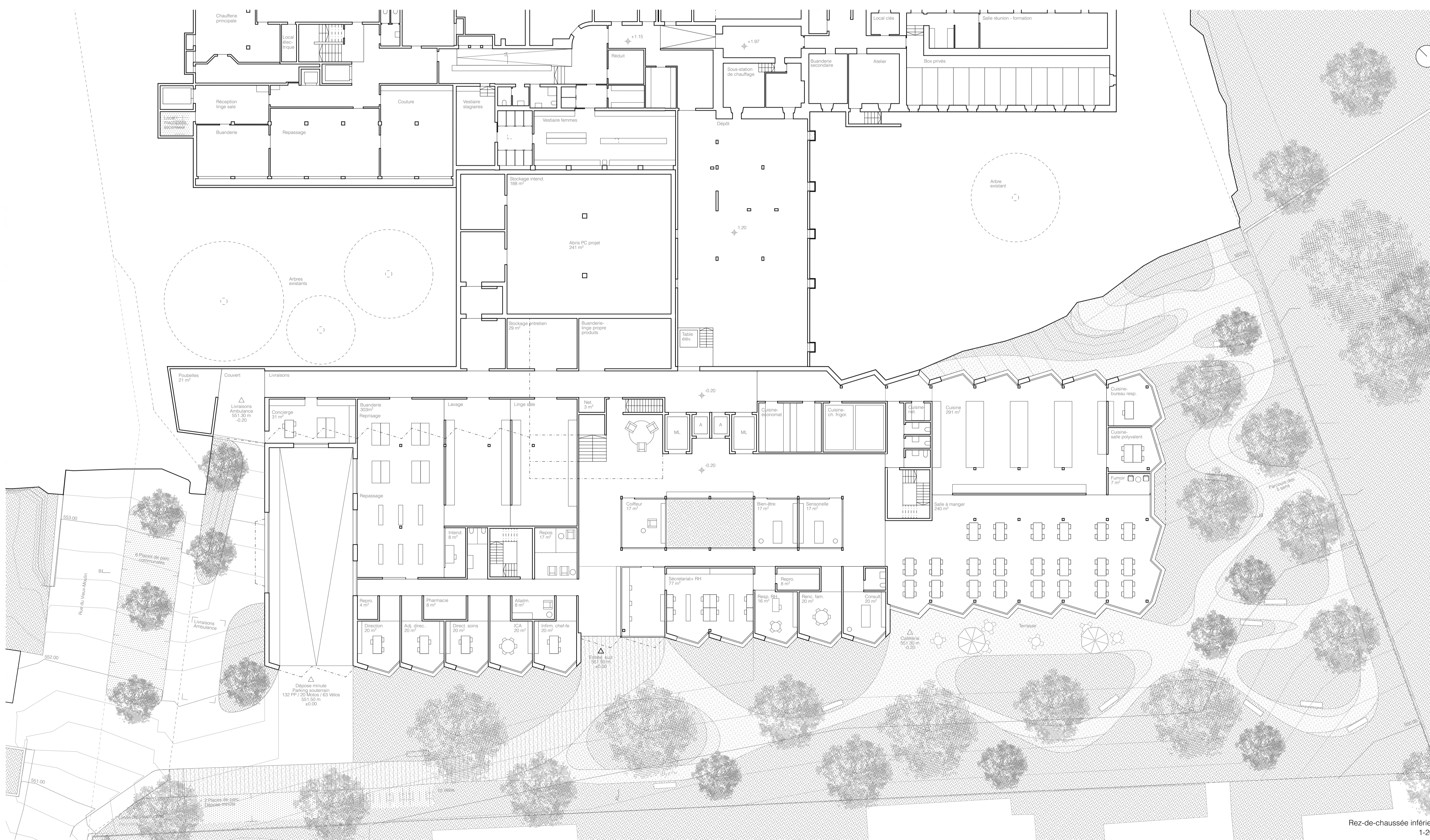
Chauffage à distance / Système de ventilation simple flux

Sweet home Alaplatta

Concours EMS St-François

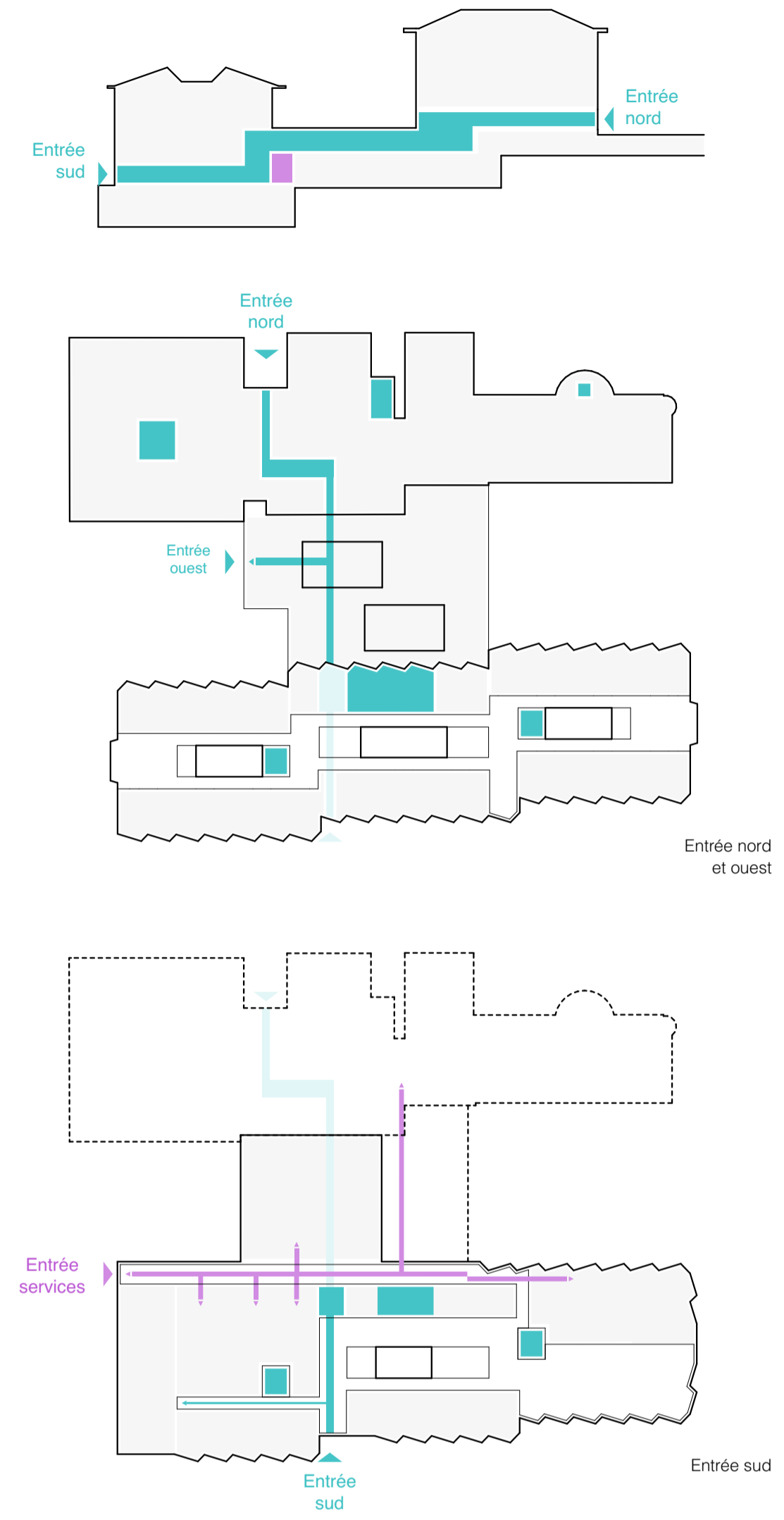


Coupe A
1-200



Rez-de-chaussée inférieur
1-200

Circulations intérieures



Parking souterrain

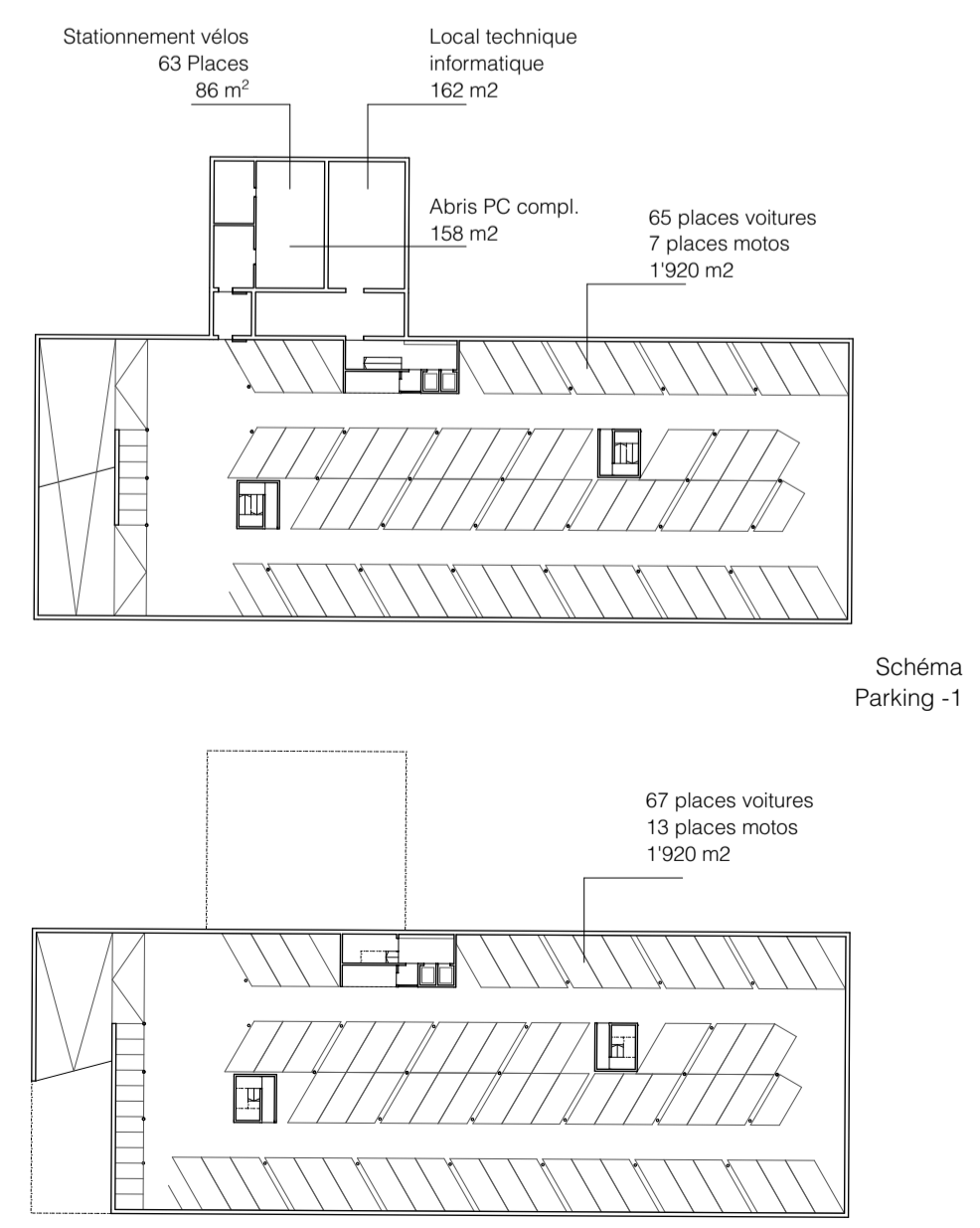
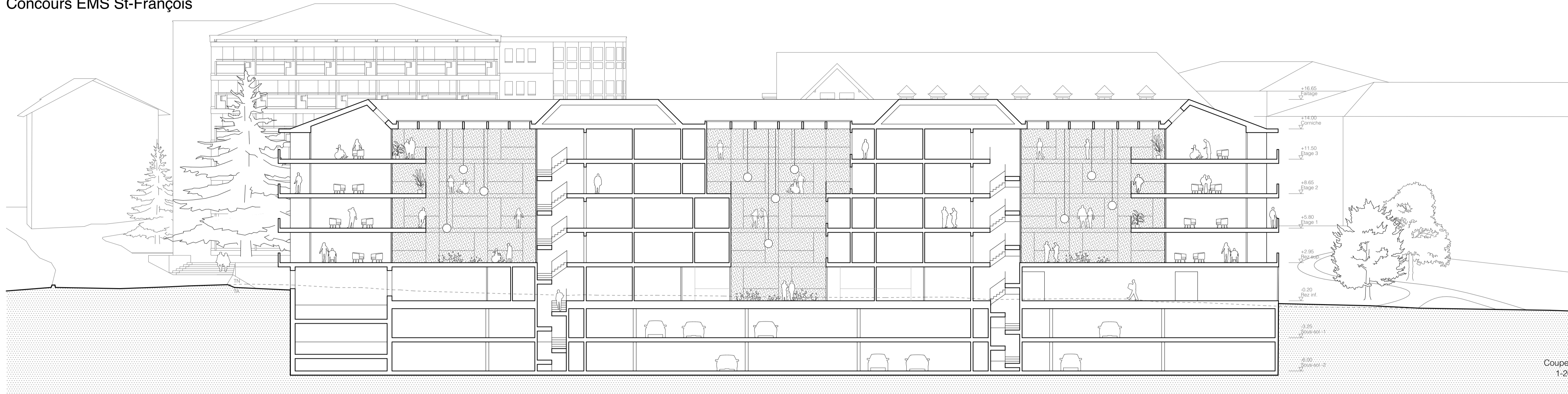
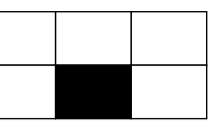


Schéma
Parking -1

Schéma
Parking -2

Sweet home Alaplatta

Concours EMS St-François



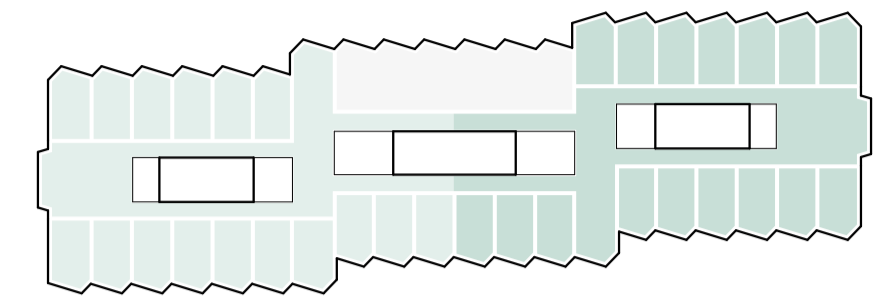
Coupe B
1-200



Rez supérieur et étage 1
1-200

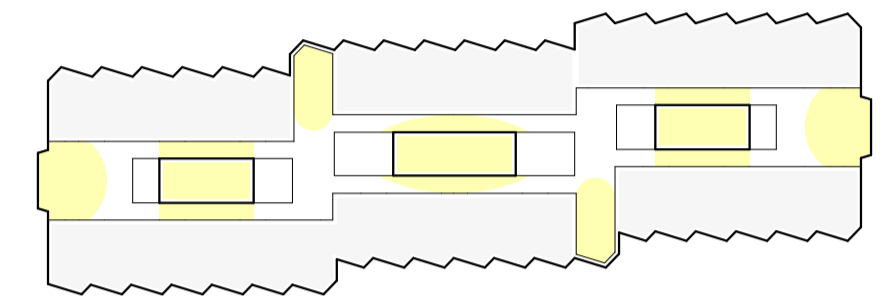
2 unités de vie par étage

Chaque étage est divisé en deux unités de vie de 16 chambres. Chaque unité peut fonctionner ensemble ou de manière indépendante.



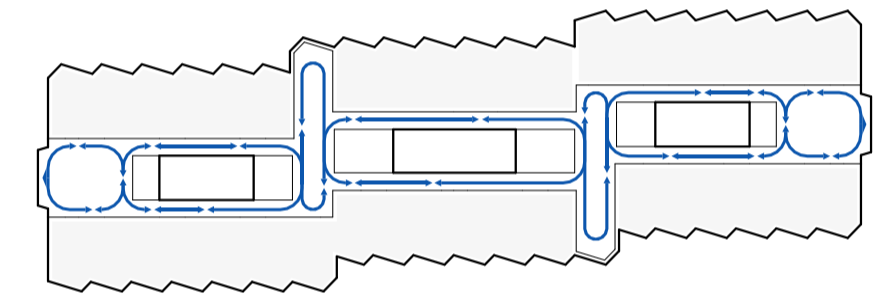
Lumière naturelle dans les espaces communitaires

Trois patios illuminent les espaces de circulation et de rencontre. Ceux-ci sont aussi activés pour permettre une ventilation naturelle et un refroidissement nocturne.



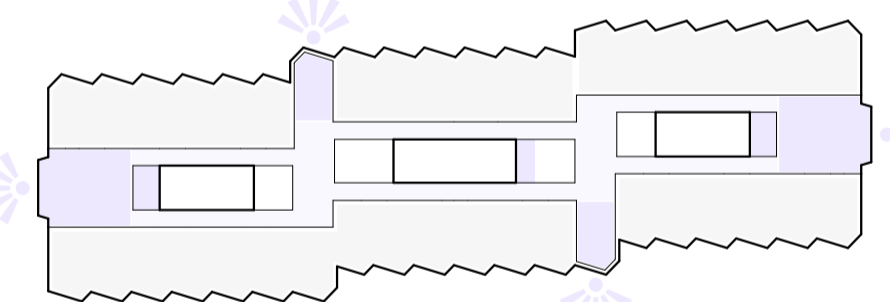
Déambulation

Le plan d'étage offre un parcours intérieur adapté aux résidents souffrant de démence. Ce parcours propose différentes boucles et ouvre des vues donnant tant sur les extérieurs que sur les autres étages.



Espaces communitaires

Les espaces communs, disséminés au sein des étages, présentent une variation de formes, de tailles et d'orientations, afin de proposer aux résidents différentes atmosphères.



Concept protection incendie

- Voie d'évacuation verticale
- Voie d'évacuation horizontale
- Atrium

